



SAGE Alagnon



Enquête Publique



SAGE
Alagnon



*Demain, quelle eau pour l'Alagnon ?
Comment partager la ressource entre les usages ?*

**Agriculteurs, habitants, industriels,
pêcheurs, le SAGE Alagnon nous
concerne tous !**

Venez donner votre avis du 24 octobre au 27 novembre !

Rendez-vous sur :

- le site internet de la préfecture du Cantal www.cantal.gouv.fr
ou du SIGAL www.alagnon-sigal.fr
- dans les lieux de permanence aux horaires d'ouverture

Les commissaires enquêteurs sont disponibles pour recueillir votre avis aux horaires indiqués sur le site de la préfecture.

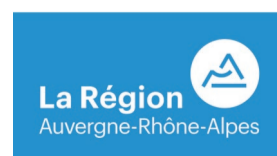
Liste des lieux (mairies) de permanence :

Cantal : Massiac, Allanche,
Laveissière, Murat, Neussargues
en Pinatelle, Vieillespesse

Puy-de-Dôme : Auzat-La-
Combelle, Brassac-les-Mines,
Saint-Germain-Lembron

Haute-Loire : Blesle, Espalem,
Lempdes

Pour toutes questions sur le contenu et la démarche du SAGE, n'hésitez pas à contacter le SIGAL :
Véronique MERAND, animatrice SAGE Alagnon
alagnon.sage@orange.fr / 04.71.23.19.84



Établissement public du ministère
chargé du développement durable